

## Inscription scolaire 2023 - 2024

Pour les enfants nés en 2020 et les nouveaux arrivants dans la commune

Ces documents suivants sont :

- Soit à envoyer par mail au Service Enfance de la Mairie d'Alby sur Chéran à l'adresse suivante : [service-enfance@mairie-alby-sur-cheran.fr](mailto:service-enfance@mairie-alby-sur-cheran.fr) (de préférence)
- Soit à déposer en Mairie

### DOCUMENTS A FOURNIR

- La fiche de renseignements d'inscription scolaire complétée
- La fiche de renseignements et d'inscription aux services périscolaires complétée
- Une copie du livret de famille
- Un justificatif de domicile
- Un certificat d'assurance scolaire Responsabilité Civile
- Un certificat d'assurance scolaire Individuelle Accident
- Une attestation de quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales,
- Un certificat de radiation de l'école d'origine pour les nouveaux arrivants dans la commune
- Une copie du carnet de vaccination
- Un relevé d'identité bancaire (si vous souhaitez mettre en place un prélèvement pour les factures de restauration scolaire et garderie)
- Une copie du jugement de garde, en cas de divorce ou de séparation